

## rachat de la maison familliale par un héritier

## Par shivatina, le 23/05/2009 à 14:32

bonjour,mes parents sont mariés sous le regime de la communoté. si l'un de mes parents décedait,le survivant aurait l'usufruit de la maison. Etant 3 enfants,si l'un d'entre nous decide de racheter la maison avec l'idée de garder le parent survivant dans celle ci ,quelles sont les possibilités pour lui pour le faire? Merci d'avance...